



ANALYSER ET REDRESSER UNE ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Objectifs de la formation :

- Identifier les difficultés d'une entreprise.
- Établir un plan de restructuration.
- Assurer la continuité de l'entreprise.
- À l'issue de cette formation, vous serez capable de détecter les difficultés et de mettre en œuvre une restructuration financière.

Programme :

Identifier les principales causes de défaillance d'une entreprise :

- *Autodiagnostic* : Les problématiques rencontrées par les participants.

Diagnostiquer les difficultés dans une entreprise et leur impact :

- Analyser les causes de défaillances classiques.
- Problématiques d'exploitation versus de financement.
- Les causes spécifiques aux Leveraged Buy-Out (LBO).
- Les pièges à éviter lors des différents cycles de l'entreprise.
- Les conséquences d'un dépôt de bilan pour les dirigeants, les salariés et les partenaires de l'entreprise.

Détecter les premières difficultés et leurs origines :

Mettre en place des outils de suivi efficaces :

- Gestion, trésorerie, budget... les tableaux de bord et indicateurs liés à suivre.
- Création d'un système de remontée des dysfonctionnements et suivi des plans d'action mis en œuvre.
- Interpréter les signaux d'alerte et les clignotants.

Exercice d'application:

- Détermination des indicateurs pertinents pour le suivi de la santé financière d'une entreprise puis élaboration d'un tableau de bord adapté.



Maîtriser le cadre juridique de la sauvegarde :

Cerner la procédure de sauvegarde :

- Les critères d'admission de l'entreprise à la sauvegarde.
- Les règles applicables aux comités de créanciers.
- La conversion en capital.
- La procédure de sauvegarde financière accélérée.
- Mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, sauvegarde financière accélérée, redressement et liquidation judiciaires : Choisir la procédure adaptée.

Étude de cas:

- Examen d'un plan de sauvegarde.

Restructurer l'entreprise :

Rechercher les solutions adaptées aux difficultés de l'entreprise :

- Du diagnostic à la détermination des orientations stratégiques et axes d'amélioration: Les étapes à suivre.
- Évaluer l'impact économique et financier de la restructuration.

Restructurer la dette :

- Restructuration hors procédure collective et dans le cadre d'une procédure collective : rééchelonnement de dette et injection de new money.
- Le rôle des banques.
- Les solutions offertes par les fonds de retournement et les fonds spécialisés en dette décotée.

Mise en situation:

- A partir d'un cas concret, détermination des modalités de restructuration les plus adaptées.



Public concerné :

- Chefs d'entreprise, dirigeants et membres des comités de direction.
- Directeurs financiers et directeurs juridiques.
- Toute personne amenée à travailler avec une entreprise en difficulté.

Méthode pédagogique :

Les cours tiennent compte des acquis et des capacités d'assimilation des participants. Le formateur a pour mission de répondre à la demande de façon permanente et individualisée.

Tout au long de la formation, le formateur alterne entre théorie, démonstration et pratique.

Mise à disposition de tout le matériel dédié à cette formation.

Intervenants :

Formateur spécialisé dans le redressement d'entreprise requérant un minimum de trois années de pédagogie appliquée dans la formation.